



COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION DE L'OISE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2022

L'Assemblée générale ordinaire se tient le 17 Octobre 2022 à 16h, en présentiel à la l'Hôtel Ibis Compiègne, Zac De Mercières, 18 Rue Edouard Branly, 60200 Compiègne

L'Assemblée était présidée par Mr Jean-Pierre Tatincloux, Président du Comité Régional d'Equitation des Hauts de France.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix

ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du Comité Régional d'Equitation pouvaient voter par correspondance et sur place.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les quatre premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 - Rapport moral et quitus 2021,
- Point n° 2 - Rapports financiers et quitus 2021,
- Point n° 3 - Budget prévisionnel 2022,
- Point n° 4 - Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du Comité Départemental d'Equitation de l'Oise

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	93	1103
Nombre de votants	38	503



Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix

Vote n°1 - J'approuve le rapport moral et quitus 2021

	Nombre de voix	Pourcentage
Oui	423	84%
Non	25	5%
Vote blanc	118	23%

Vote n°2 - J'approuve les rapports financiers et quitus 2021

	Nombre de voix	Pourcentage
Oui	423	84%
Non	25	5%
Vote blanc	118	23%

L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

La séance est levée à 15H30.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Jean-Pierre TATINCLOUX
Président du CRE HAUTS DE FRANCE
FRANCE



Sylvie Vivet
Présidente de la commission de surveillance des votes

